



Projet éducatif École Dubois



Le projet éducatif a été réalisé et adopté par le conseil d'établissement en 2003-2004.

HISTORIQUE

L'école Dubois s'élève sur un terrain vendu à la Commission scolaire de Saint-Jérôme par M. Lucien Parent en 1947.

À l'origine, l'édifice comprend 12 classes, 6 locaux de service et 1 salle de récréation. Dès septembre 1949, l'institution ouvre grand ses portes pour accueillir ses 353 premiers élèves. Les sœurs de Sainte-Anne la dirigent et on compte alors 12 institutrices (9 laïques et 3 religieuses).

Le 8 décembre de la même année, le curé de la paroisse, Mgr Émile Dubois, prélat domestique, officie à la bénédiction de l'école qui portera son nom.

Dès 1955, les locaux ne suffisent plus pour accueillir les 586 élèves inscrits. Aussi, le 6 décembre de la même année, 11 nouvelles classes plus grandes viennent décongestionner les locaux déjà existants. Saviez-vous que pendant six ans (1955 à 1961), des élèves du secondaire ont fréquenté l'école Dubois ?

Depuis sa construction, 9 personnes ont assumé le poste de direction de l'école Dubois et 9 directeurs(trices) adjoints(es) ont compté au nombre du personnel administratif.

Au-delà de 225 enseignants, professionnels et employés non-enseignants ont œuvré auprès de 5 000 élèves à l'école Dubois.

N'oublions pas le rôle exceptionnel des parents du milieu. Leur support ainsi que leur implication dans les différents comités et activités ont permis d'offrir une formation de qualité, dans cette école où il fait bon vivre. Enfin, l'apport le plus précieux de cette belle réussite reste l'effort personnel et quotidien que chaque élève a fourni dans sa démarche d'apprentissage.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCOLE ET DE LA CLIENTÈLE

CARACTÉRISTIQUES DE LA CLIENTÈLE

Selon le classement du Ministère de l'Éducation, l'école Dubois se situe au rang 7 (sur une échelle de 10) pour l'indice de paupérisation (indicateur ministériel calculé à partir du revenu des familles, de la scolarité de la mère et de l'activité professionnelle du père). L'école fait d'ailleurs partie des établissements inclus dans le programme « École en santé » du grand Saint-Jérôme (7 écoles sont ciblées par la Commission scolaire).

L'école Dubois vit avec deux clientèles distinctes. Un groupe d'élèves venant d'un milieu favorisé représente environ 30 % de la clientèle; cependant la majorité provient de milieux défavorisés et d'un faible pourcentage d'assistés sociaux et de chômeurs et ce, dans une région qui vit un déclin économique marqué ce qui peut occasionner l'éclatement du milieu familial, la faiblesse des stimulations intellectuelles et culturelles à la maison, un faible estime de soi, un défaut du sentiment d'appartenance ainsi qu'un manque de perspectives d'avenir etc.

Sur le plan ethnolinguistique, les élèves sont presque tous des québécois francophones de naissance; l'école n'a pas de problématique ethnique. Par contre, malgré une certaine mobilité de la clientèle, cette mobilité demeure régionale.

Depuis 2003, l'école Dubois accueille des classes de communication (dysphasie) qui viennent diversifier davantage la clientèle. En plus, ces groupes d'enfants sensibilisent les élèves à une approche différente.

À notre école la réussite scolaire demeure un défi permanent. La majorité des élèves est promue au passage au secondaire.

RESSOURCES DE L'ÉCOLE

L'école peut accueillir environ 450 élèves. On peut y retrouver des classes préscolaires, régulières de niveau primaire et de communication.

L'équipe de l'école compte 24 enseignants en plus des services complémentaires formés de 7 personnes (orthopédagogue, technicien en éducation spécialisée, orthophoniste, psychologue, travailleur social et infirmière).

La direction se compose d'un directeur et d'une directrice adjointe sans oublier le personnel de soutien administratif et technique. Nous avons le privilège d'avoir une équipe de parents bénévoles indispensables au bon fonctionnement de l'école.

Environ 200 élèves réguliers bénéficient du service de garde « La p'tite relâche » qui devient un service important au quotidien. Il compte 7 éducatrices à temps plein ou partiel et une responsable.

En plus du service de garde, une équipe de surveillantes assure la sécurité des élèves à l'heure du dîner.

Les heures d'ouverture et de fermeture du service de garde sont adaptées aux besoins particuliers de notre clientèle soit, de 6 h 45 à 18 h.

OUVERTURE SUR LE MILIEU ET LA COMMUNAUTÉ

L'école Dubois développe des relations très étroites avec les organismes communautaires tels que le CLSC, Grands-parents tendresse, Le Sablier, Mesures alternatives, le CEGEP, un programme de réinsertion sociale, l'aide aux démunis (vêtements, jouets, livres et nourriture). *Nous privilégions également la participation des parents à l'école.

- *Certains de ces organismes participent à la vie de l'école depuis plusieurs années et dispensent leur expérience à l'ensemble des élèves.*

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Nous avons l'opportunité d'être situé au centre de la ville de Saint-Jérôme et d'en bénéficier. Les avantages liés à cette situation sont la proximité du Vieux Palais (expositions, ateliers, rencontres d'auteurs à la bibliothèque), l'aréna, la Polyvalente et le CEGEP (spectacles, piscines et plateaux sportifs), la piste cyclable (différentes activités sportives) et le Marché public (activités d'apprentissage).

L'école Dubois profite pleinement de ces atouts pour enrichir la vie de l'école. Aucun coût de transport n'est relié à ces sorties.

PROJET PARTICULIER DE L'ÉCOLE

Depuis 2003, un nouveau projet est implanté à l'école. Les élèves du 3^e cycle ont la possibilité de s'inscrire à des activités selon leur intérêt. Différents volets sont offerts : sports, arts, informatique et science et technologie. Le coût varie selon l'activité choisie et le mardi après-midi a été privilégié. Ce sont les enseignants du 3^e cycle qui sont responsables de ces options. L'instauration de ce projet vise principalement à motiver et à encourager les élèves. Il permet aussi de respecter les goûts des élèves, d'acquérir et d'enrichir différentes notions.

« Vers le Pacifique » est un projet qui se vit au niveau de toute l'école. Le but principal de ce projet vise à apporter des outils de solutions de conflits accessibles aux enfants.

Quelques activités sont vécues en classe pour sensibiliser les enfants. Les médiateurs reçoivent une formation de règlements de conflits et l'appliquent directement avec les élèves (sorties, heure de dîner, récréation).

L'ÉCOLE VERTE BRUNDTLAND

Le mouvement des EVB (Établissement Vert Brundtland) se préoccupe d'environnement mais tout autant de problématiques sociales, culturelles et économiques. Il prépare l'élève citoyen de demain à participer pleinement à l'émergence d'une société plus juste, plus démocratique.

Un établissement vert Brundtland en est un qui agit en faveur des « 6R » : réduire – réutiliser – recycler – réévaluer – restructurer – redistribuer.

Notre école est membre du mouvement EVB et son implication le démontre par différents projets soit : l'entente avec le centre « Le Florès » (aménagement extérieur), le balai d'or (propreté des classes en collaboration avec le concierge), le recyclage, l'envoi de vêtements, de jouets à des organismes ciblés et réduire la consommation de papier (recto-verso).

PARASCOLAIRE

Différentes activités parascolaires vécues à l'école (en dehors des heures de classe) occupent une place de choix sur la plage horaire. Entre autre, nous offrons des activités artistiques (clavier – Da Capo), sportives (basket), culturelles (radio et journal étudiants). Plusieurs spectacles sont offerts tout au long de l'année scolaire sous la supervision de quelques enseignantes. Des tournois inter-écoles sont organisés pour stimuler l'intérêt et la participation des élèves. Le journal étudiant est implanté pour souligner les événements importants de l'école.

Tous ces projets sont présents à l'école pour assurer un environnement propice à l'épanouissement de chaque élève.

RÔLE DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil dans lequel se sont engagées des personnes qui sont concernées par la vie de l'école. Ce projet traduit des idées communes qui découlent de la raison d'être de l'école.

L'école a également la mission d'intégrer dans son projet éducatif les orientations stratégiques de la Commission scolaire comme le prescrit la Loi 124.

Ces orientations traduisent le portrait de l'école auquel adhère l'ensemble du personnel. Son rôle est de présenter la différenciation par rapport aux autres écoles et ce qui la caractérise est de préciser les actions à entreprendre et de respecter une convergence.

Le projet éducatif a une triple fonction : instruire, socialiser, qualifier. Nous avons sélectionné 5 orientations qui se répartissent comme suit : une première orientation dans le volet INSTRUIRE, les 2 suivantes dans le volet SOCIALISER et les 2 dernières dans le volet QUALIFIER.

À la lecture du Plan de la réussite, vous pourrez prendre connaissance des objectifs et des moyens mis en place en lien avec ces orientations.

INSTRUIRE

Orientation 1 : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française.

Justification 1 : Diminuer les difficultés rencontrées de la langue française.

Nous constatons que les élèves ont des difficultés en français tant au niveau de l'oral que de l'écrit et de la lecture. Notre priorité est de diminuer les difficultés rencontrées tout en favorisant le goût et la maîtrise du français. *

Pour ce faire nous mettons à leur disposition des méthodes et des outils de travail pour favoriser une meilleure connaissance de la langue française.

Objectifs 1 : Favoriser le goût à la lecture.

2 : Développer des habiletés à réviser son travail.

** Notre priorité est bien sûr au niveau de la lecture, déjà plusieurs activités se vivent à l'école (par exemple, semaines du français, tutorat en lecture, animations de lecture en classe et à la bibliothèque).*

Orientation 2 : L'école vise à apprendre à l'élève à se soucier de l'environnement.

Justification 2 : Sensibiliser les élèves à leur environnement et les aider à développer des habitudes de vie ; que l'on pense simplement au recyclage, à la réutilisation de matériel. Nous souhaitons leur inculquer le respect de tout ce qui les entoure.

Objectifs 1 : Poser des gestes pour améliorer notre environnement.

Nous sommes membres du mouvement des établissements verts Brundtland (EVB) et l'implication des élèves déjà amorcée dans l'embellissement et le respect de leur milieu dénote un souci écologique et culturel.

Orientation 3 : L'école doit amener l'élève à réfléchir sur la façon dont il apprend.

Justification 3 : L'école s'est donné comme mandat de diversifier ses approches pédagogiques et d'intégrer des activités d'apprentissage nouvelles.

Objectifs 1 : Apprendre à l'élève à mieux se connaître.

2 : Responsabiliser davantage l'élève dans ses apprentissages.

Ces projets sont bâtis de façon à amener l'élève à prendre conscience de sa propre manière d'apprendre. Des études nous démontrent que chacun apprend de façon différente. Les intelligences multiples sont des moyens efficaces que l'élève peut utiliser pour être responsable de ses apprentissages. Nous travaillerons de sorte à exploiter au maximum les 8 I.M. tout au long de notre cheminement réflexif.

SOCIALISER

Orientation 4 : L'école doit être un milieu sécuritaire, non-violent et favorisant la résolution pacifique des conflits.

Justification 4 : Nous souhaitons que chaque élève se sente respecté et en sécurité dans son environnement. Par des ateliers de prévention « Vers le Pacifique », nous préconisons une attitude de tolérance envers l'autre et une sensibilisation à la gestion de conflits.

Objectifs 1 : Sensibiliser les élèves à la gestion de conflits.
2 : Accroître la cohérence dans l'application du code de vie.

Nous présentons aux élèves des formes multiples de la violence (harcèlement, intimidation, taxage), des moyens d'y faire face et des moyens de la prévenir.

La collaboration des parents est précieuse dans le respect de l'application du code de vie qui se fusionne avec les ateliers « Vers le Pacifique »

Orientation 5 : L'école vise à impliquer l'élève dans son milieu et dans sa communauté.

Justification 5 : Nous voulons établir un lien d'appartenance (source de fierté et de motivation pour l'élève) dans son milieu de vie (l'école) et sa communauté. Pour créer ce lien, nous offrons aux élèves des occasions d'actions communautaires et d'engagements humanitaires. Ces événements resserrent les liens avec les parents et les différents organismes tels que Mesures alternatives, Le Sablier ...

Objectifs 1 : Offrir aux élèves des occasions d'actions communautaires et d'engagement humanitaire.
2 : Resserrer les liens avec les parents et les différents organismes.

Nous voulons aussi susciter la participation des parents à la vie scolaire (invitations à des expositions, sorties éducatives, spectacles ...) C'est important que l'élève s'engage activement dans l'amélioration de la qualité de vie de l'école et développe ainsi un sentiment d'appartenance à son égard. L'organisation d'activités constitue un moyen privilégié pour y parvenir.

QUALIFIER

Orientation 6 : L'école doit favoriser la réussite scolaire par un soutien approprié à la situation de l'élève.

Justification 6 : Amener l'élève à performer de plus en plus et l'aider à se fixer des défis personnels et académiques. Il aura l'occasion de vivre différents styles d'apprentissages qui lui seront proposés. L'enseignement adapté à son niveau, dans différentes situations l'aidera à atteindre un niveau de compétence supérieure. Différents soutiens seront mis en place comme le décloisonnement, l'organisation par cycle et l'application des 3 temps d'enseignement.

Objectifs 1 : Différencier notre enseignement.
2 : Adapter adéquatement le matériel.

Nous considérons que l'école a une responsabilité de fournir aide et soutien aux apprentissages et d'intervenir précocement sur les difficultés scolaires avant qu'elles ne se consolident en déficits d'apprentissage.

Orientation 7 : L'école doit s'assurer que l'évaluation des apprentissages de l'élève lui rende justice en reflétant l'état de développement de ses compétences.

Justification 7 : Considérant qu'il faut tenir compte des différents styles d'apprentissage des enfants, nous devons utiliser des outils d'évaluation variés.

Ceux-ci pourront être des grilles d'observation, des auto-évaluations et des observations par l'enseignant, les pairs et l'élève et ce, dans différentes situations. Il est essentiel que l'élève s'implique directement dans son développement. Dans cette implication, nous favorisons le 3^e temps des 3 temps d'enseignement (retour sur l'activité).

Objectifs 1 : Utiliser des outils d'évaluation variés.

La fréquence de ces évaluations nous permettra de cibler plus rapidement la ou les difficulté(s) de l'enfant, de réviser et valider les besoins de l'élève.